

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 15 (2000)
Heft: 10

Artikel: Le rôle des bibliothèques dans la société au XXI siècle : conférence de Rosemarie Simmen
Autor: Ghiandoni, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES DANS LA SOCIÉTÉ AU XXI^e SIÈCLE

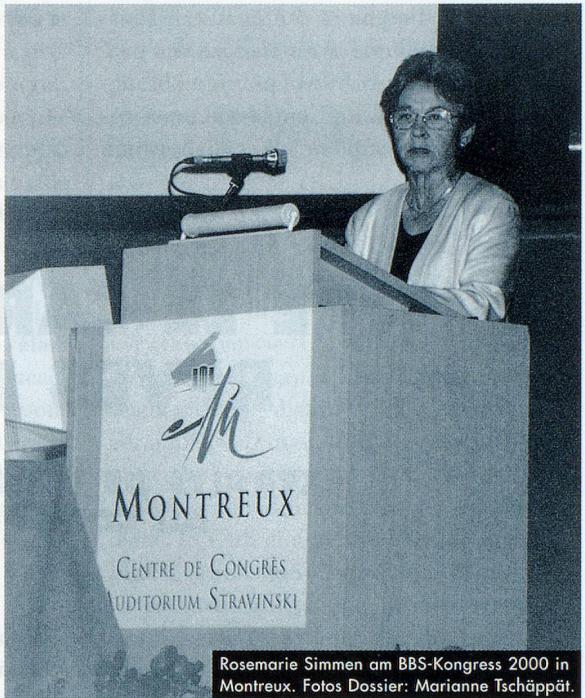
CONFÉRENCE DE ROSEMARIE SIMMEN

La première conférence avait pour but de situer le rôle des bibliothèques au XXI^e siècle. Menée par Rosemarie Simmen, présidente de la Commission de la Bibliothèque nationale, qui s'occupe en particulier de la politique nationale de la documentation, en collaboration avec des services fédéraux, cette intervention a été ouverte par plusieurs questions auxquelles nous sommes de plus en plus confrontés, mais qui se rattachent toutes à une situation commune: le monde de l'information documentaire est en profonde mutation, autant sur le plan physique que dans le domaine de la politique de gestion. Les collaborateurs de toutes les bibliothèques seront contraints de s'ouvrir au dialogue avec le monde politique, et ce pour plusieurs raisons:

Au gré de l'élargissement et de la diversification des plates-formes d'accès à l'information documentaire, les bibliothèques se trouvent confrontées à de nouvelles tâches, et doivent assumer le rôle de portail de l'information, en vue de mettre de l'ordre dans le flux accru de données. Le caractère éphémère de l'information engendre des demandes de conservation toujours plus grandes, alors que les pouvoirs politiques hésitent à appuyer un service public qui ne fait pas forcément recette. Ceci semble venir principalement du public, dont les demandes et attentes ont évolué avec l'information. Les solutions ici invoquées

se trouvent surtout dans une modification de la gestion des bibliothèques; on pense notamment au New Public Management, ainsi qu'à une attention accrue au niveau de leurs stratégies financières et de «marketing».

Mais le plus important semble être l'effort de collaboration qui doit être fourni. Rosemarie Simmen a donné plusieurs exemples de collaborations fructueuses, citant le cas de Memoriav, et de la Commission des bibliothèques universitaires suisses, qui a créé un Consortium national des bibliothèques universitaires pour se pencher sur le problème de l'accès aux publications électroniques. L'envers de la médaille est le fait que certaines collaborations tardent à porter leurs fruits, car il apparaît que l'absence de statistiques suffisantes à une analyse concrète du côté financier de ces opérations soit un problème récurrent. De plus, il a également été question des quatre langues nationales, qui impliquent une certaine richesse culturelle, qui ne semble pas avoir échappé aux associations de bibliothécaires d'autres pays. Dans ce domaine, on compte aussi plusieurs collaborations fructueuses, notamment celle entre la Bibliothèque nationale et la Deutsche Bibliothek pour la création du «Dewey Decimal Classification Deutsch».



Rosemarie Simmen am BBS-Kongress 2000 in Montreux. Fotos Dossier: Marianne Tschäppät.

contraintes naissant de ce genre de relation. Dans cette même ligne de réflexion il s'agit de se réorganiser pour faire face aux nouvelles demandes du public, qui devient moins un utilisateur qu'un client. Il en ressort une notion de service, qui implique que les bibliothèques offrent un produit. C'est un produit dont il faut avoir conscience, une certaine connaissance de ce que l'on a à offrir. Rosemarie Simmen illustre ses propos en citant la notion de «benchmarking», où une certaine vision du travail à la chaîne peut nous amener à faire face aussi bien à nos compétences qu'à nos limites, améliorer les liens entre les services pour en arriver à développer des notions de concurrence et de collaboration. C'est ici qu'il faut nous rappeler que les services publics ont connu une crise financière, et qu'étant donné que dans la plupart des pays les bibliothèques sont financées à 90% par les contribuables, il est inévitable que les détenteurs des mandats politiques encouragent les bibliothèques à générer leur propre financement, ce qui demande des connaissances qui ne sont pas innées pour le monde bibliothécaire. C'est ici aussi qu'interviennent les lobbies, qui vont pouvoir faire pression

VERSPÄTUNG UND FORTSETZUNG

Das vorliegende Heft erschien mit Verspätung, weil die Redaktion möglichst aktuell über den BBS-KONGRESS 2000 berichten wollte. Auch so aber setzt der vorhandene Platz noch Grenzen: Weitere Beiträge erscheinen deshalb in ARBIDO 11/2000. Alle vollständigen Texte sind erhältlich via <http://www.bbs.ch>

NEW PUBLIC MANAGEMENT

Pour en revenir à l'idée de collaboration, Rosemarie Simmen poursuit sur la nécessité dans certains de ces cas de faire appel à des professionnels issus d'autres milieux que celui de la bibliothéconomie. On en revient au New Public Management, où il s'agit de développer une «mission» et des «statements» clairement définis, cela en vue d'éviter toute notion de sponsoring, car on imagine vite les

sur les instances politiques, mais aussi développer des stratégies de collaboration nouvelles pour mettre ces biens culturels en valeur sans opportunisme.

Par exemple, Rosemarie Simmen nous rappelle qu'il y a sept ans de cela, un groupe de travail issu du Département fédéral de l'Intérieur et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique avait élaboré des propositions pour la future politique bibliothéconomique de la Confédération et des cantons, insistant sur la collaboration

entre les bibliothèques et les pouvoirs politiques, et la nécessité pour les bibliothèques de rationaliser leurs fonctionnements, notamment par la centralisation. Ces recommandations ont été largement ignorées. Et l'on s'aperçoit maintenant qu'elles avaient bien lieu d'être, et au vu de la situation actuelle, il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

*Compte rendu: David Ghiandoni,
apprenti I+D*

BBS/SAB-KONGRESS 2001 CONGRÈS BBS/CLP 2001

Ort/Lieu: BEA bern congress

Datum: Dienstag, 2., bis Donnerstag,
4. Oktober 2001

Date: Mardi 2 au jeudi 4 octobre
2001

Thema: Die Bibliothek als Ort
Thème: Espace bibliothèque

«ÊTRE LE CARREFOUR DE TOUS LES RÊVES DE L'HUMANITÉ»

EXTRAITS DE L'ALLOCATION DONNÉE EN OUVERTURE DU CONGRÈS BBS 2000 À MONTREUX

par Augustin Macheret¹

1.

En préambule, je tiens à vous remercier de m'avoir invité à prendre la parole à l'occasion de votre Congrès annuel. Cette invitation me fait d'autant plus plaisir que ma passion et mon intérêt pour les livres m'ont très tôt amené à fréquenter les bibliothèques ... et les bibliothécaires! En tant que Conseiller d'Etat responsable de l'instruction publique et des affaires culturelles du canton de

Fribourg, je suis aujourd'hui, tout comme mes collègues d'autres cantons, confronté quasi quotidiennement aux questions relatives à la politique bibliothéconomique, qu'il s'agisse du développement de la lecture publique ou de celui de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

Permettez-moi également, en préambule, de vous exprimer mon admiration sincère concernant les deux documents qui

font partie des réflexions de votre congrès annuel, à savoir l'étude que votre association a commandée à un institut de sondage, d'autre part le «Manuel pour un lobby des bibliothèques suisses». En effet, le fait d'avoir pris cette double initiative démontre votre souci de connaître les attentes de votre public, voire de les anticiper, et surtout d'user de toutes les armes (qui vont de la séduction à la persuasion!) pour convaincre les décideurs, qu'ils appartiennent au monde de la politique, de l'économie ou des relations publiques.

La lecture des résultats du sondage d'opinions réalisé en mai 2000 à votre intention est intéressante à plus d'un titre. On y constate que les services d'une bibliothèque relèvent d'une mission de service

public. (...) Les bibliothèques répondent aussi à l'une des missions fondamentales des pouvoirs publics en matière culturelle, à savoir de permettre l'accès de chacun à la culture. Sans l'existence de bibliothèques régionales ou locales, un grand nombre de personnes ne pourrait avoir accès aux livres, faute de moyens financiers suffisants. Le sondage plébiscite enfin les bibliothèques dites de proximité. En effet, deux tiers des utilisateurs interrogés fréquentent en premier lieu leur bibliothèque communale ou régionale.

Même s'il ne s'agit que d'un sondage, les résultats d'une telle enquête devront inspirer les pouvoirs publics dans leur politique en matière de bibliothèques de lecture publique. En clair, la politique de soutien à la lecture publique, compte tenu de l'importance de celles-ci dans les activités culturelles des citoyens, doit être l'une des priorités de la politique culturelle des pouvoirs publics. Je voudrais ici profiter de l'occasion qui m'est donnée de rendre hommage aux responsables et aux animatrices de ces bibliothèques (qui dans certains cas travaillent encore à titre bénévole même si elles sont dûment formées). Il y a lieu de reconnaître que, de son côté, l'Etat a eu tendance, ces dernières années en raison de la conjoncture difficile, à se désengager quelque peu.

